

Les clubs-conseils en agroenvironnement (CCAÉ) sont des regroupements volontaires d'agriculteurs et d'agricultrices. Chaque regroupement développe une gamme de services en lien avec les différentes réalités régionales. Les agriculteurs et agricultrices des CCAÉ, liés par des valeurs de coopération, d'entraide et de respect, partagent un sentiment d'appartenance et de fierté. Leur engagement à adopter des pratiques agricoles toujours plus respectueuses de l'environnement est garant d'un avenir plus vert pour la communauté et la relève agricole, pour la société ainsi que pour les générations futures.



Entente pour le financement des clubs-conseils en agroenvironnement et la planification agroenvironnementale à la ferme

Certification qui fait foi de l'authenticité du contenu 100% postconsommation du produit en tenant compte de toutes les étapes de transformation, de la matière première aux consommateurs.



2005-2006

Bilan des activités



PRODUCTION ET PUBLICATION

Publication

Clubs-conseils en agroenvironnement
555, boulevard Roland Therrien, bureau 110
Longueuil (Québec) J4H 4E7
Téléphone : 450 679-0540, poste 8733
Télécopie : 450 463-5206
Courriel : coordination@clubsconseils.org
Site Internet : www.clubsconseils.org

Recherche

Équipe de coordination des clubs-conseils en agroenvironnement

Rédaction

Équipe de coordination des clubs-conseils en agroenvironnement

Collaboration aux reportages

Hélène Perrault, Vert sur Vert

Conception graphique

Bleu Outremer

L'Équipe de coordination des clubs-conseils en agroenvironnement désire remercier tous les partenaires qui ont collaboré, de près ou de loin, à la rédaction de cette publication et, plus particulièrement, les agriculteurs et agricultrices et les éco-conseillers et éco-conseillères des clubs-conseils en agroenvironnement.

Toute reproduction totale ou partielle est autorisée avec la mention de la référence : CLUBS-CONSEILS EN AGROENVIRONNEMENT, *Bilan des activités 2005-2006*, 2007, 32 pages.

2007 Clubs-conseils en agroenvironnement
ISBN 978-2-9807960-9-8
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec
Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Canada

Table des matières

- 3 D'une agriculture plus sensible à l'environnement à une agriculture durable
- 4 Profil et financement
- 6 Des regroupements pour la protection de l'environnement
- 10 Protéger l'eau, pour mieux goûter sa pureté
- 14 Réduire l'utilisation des pesticides : un choix raisonné
- 18 Conserver les sols : pour léguer des terres en santé
- 22 Bien fertiliser : un coup de pouce pour les plantes, un pas pour l'environnement
- 26 Au service de l'agriculture et de l'environnement
- 30 Les clubs-conseils en agroenvironnement

Reportages à la ferme

- 12 Le couple qui plantait des arbres
- 16 Protéger l'environnement, c'est payant !
- 20 Une question d'équilibre
- 24 Un héritage durable
- 28 Venez voir nos bandes riveraines

D'une agriculture plus sensible à l'environnement à une agriculture durable

Le Bilan des activités 2005-2006 des clubs-conseils en agroenvironnement (CCAÉ) reflète l'action de milliers d'agriculteurs et d'agricultrices qui adoptent des pratiques agricoles toujours plus respectueuses de l'environnement. En constante évolution, le métier d'agriculteur demande une capacité d'adaptation à des changements entraînés par les avancés agronomiques, mais aussi par l'évolution de la société et de ses valeurs. De plus en plus d'agriculteurs et d'agricultrices adoptent de nouvelles pratiques qui leur permettent de concilier la production agricole et la protection de l'environnement. Sans contredit, le développement durable modifie notre compréhension et notre pratique de l'agriculture. Ainsi, la modification ou l'implantation de nouvelles pratiques à la ferme exige du temps et des investissements. Mais au-delà de ça, les actions vertes qui se multiplient dans nos campagnes ne seraient rien sans l'ouverture, l'engagement et la passion de nombreux agriculteurs et agricultrices désirant changer leurs façons de faire afin de protéger les ressources naturelles.

Depuis déjà 13 ans, les CCAÉ et les éco-conseillers et éco-conseillères ont accompagné des milliers d'exploitations agricoles dans tous les secteurs de productions, et ce, dans toutes les régions du Québec. Les CCAÉ ont développé une expertise enviable en agroenvironnement et élaboré des outils permettant aux agriculteurs et agricultrices d'optimiser la gestion des ressources à la ferme en se donnant une vision globale de leur exploitation.

En présentant les principales réalisations et l'évolution des pratiques agroenvironnementales adoptées par les exploitations accompagnées par les CCAÉ, le Bilan 2005-2006 démontre l'ampleur des efforts consentis par les agriculteurs et agricultrices pour améliorer la qualité de l'environnement en milieu agricole. Par ce bilan, saluons leur engagement !

PROFIL ET FINANCEMENT

Profil

Depuis 1993, les agriculteurs et agricultrices des clubs-conseils en agroenvironnement contribuent à la conservation des ressources et au développement durable en agriculture. Regroupés au sein de 83 CCAE, les 8 368 agriculteurs et agricultrices membres au 31 mars 2006 prennent volontairement en charge les enjeux environnementaux à la ferme tout en assurant la viabilité de leur exploitation.

Leur philosophie de gestion, leur expérience de 13 ans en services-conseils, leurs efforts soutenus en recherche et en développement sont autant de forces qui permettent aux CCAE de développer des services novateurs pour les agriculteurs et les agricultrices. Présents sur l'ensemble du territoire québécois, les CCAE s'imposent comme étant la référence en matière d'adoption de pratiques agricoles durables. Ils sont reconnus dans le monde agricole pour leur efficacité à mettre en place des solutions qui se traduisent par des gains environnementaux significatifs.

Financement

Les CCAE sont financés, depuis le 1^{er} avril 2004, grâce à l'Entente pour le financement des clubs-conseils en agroenvironnement et la planification agroenvironnementale à la ferme intervenue entre le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ) et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ).

Depuis 2004, les clubs-conseils offrent aux agriculteurs et agricultrices une démarche d'accompagnement qui a pour objectif d'aider les exploitations agricoles à se conformer aux règles environnementales en vigueur et de continuer d'améliorer leurs pratiques agroenvironnementales.

Le plan d'accompagnement agroenvironnemental (PAA) est un outil de gestion qui permet aux exploitations d'avoir une vision globale de leur entreprise afin de prendre des orientations et des décisions éclairées en matière d'agroenvironnement.

Au 31 mars 2006, 9 041 fermes ont participé à l'élaboration d'un PAA.

Répartition des CCAE, des exploitations agricoles et des PAA, par région

Région	Nombre de CCAE	Nombre d'exploitations membres des CCAE	Proportion des exploitations membres des CCAE (%) ¹	Nombre de PAA ²
Abitibi-Témiscamingue	3	253	33	249
Bas-Saint-Laurent	9	999	44	994
Capitale-Nationale	1	182	17	179
Centre-du-Québec	7	542	15	487
Chaudière-Appalaches	11	1 729	32	1 686
Estrie	1	437	16	441
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	1	73	25	73
Laurentides	6	338	25	352
Mauricie	2	247	22	258
Montérégie, secteur est	16	2 058	46	2020
Montérégie, secteur ouest	13	558	18	566
Montréal – Laval – Lanaudière	6	426	23	432
Outaouais	2	178	17	178
Saguenay-Lac-Saint-Jean – Côte-Nord	5	348	29	350
Total	83	8 368	28	8 265

1. Représente la proportion du nombre d'exploitations membres des CCAE par rapport au nombre total d'exploitations agricoles, par région.

2. Représente le nombre de PAA réalisés en 2005-2006 pour les exploitations membres et non-membres des CCAE.

En vertu de l'Entente qui se termine au 31 mars 2008 :

- le MAPAQ débourse une aide financière équivalente à la cotisation payée par les exploitations agricoles, jusqu'à concurrence de 550 \$ par exploitation agricole par année ;
- le CDAQ verse :
 - > aux CCAE, pour une exploitation agricole membre, un montant maximum de 2 200 \$ pour quatre ans, par PAA complété ;
 - > aux CCAE, pour une exploitation agricole non-membre, un montant maximum de 700 \$ pour une année seulement, par PAA complété.

Aux termes de cette Entente, le CDAQ, par le programme *Planification de ferme agroenvironnementale* d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et le MAPAQ, par le programme *Prime-Vert*, auront investi ensemble près de 40 millions de dollars. Les agriculteurs et agricultrices auront quant à eux investi au-delà de 20 millions de dollars.

DES REGROUPEMENTS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Des regroupements gérés par les agriculteurs et agricultrices

Les CCAE sont administrés par plus de 600 agriculteurs et agricultrices qui déterminent, avec la collaboration des éco-conseillers et éco-conseillères, les orientations du club-conseil. De plus, le conseil d'administration voit au bon fonctionnement du CCAE, notamment en embauchant les ressources professionnelles nécessaires pour offrir des services en agroenvironnement.

Un souci de l'environnement qui fait du chemin

Depuis 1997, la formule des clubs-conseils connaît une grande popularité et est remarquée pour son essor considérable. Passant de 844 membres en 1997-1998 à 8 368 membres en 2005-2006, les agriculteurs et agricultrices du Québec sont de plus en plus nombreux à être accompagnés des CCAE pour prendre le virage vert. Pour l'année 2005-2006, 1 087 nouvelles exploitations agricoles ont fait appel aux services des 83 CCAE. Pour la même période, 432 exploitations agricoles ont mis fin à leur adhésion, ce qui représente un taux de roulement de 5,3 %.

Prenons en charge les enjeux environnementaux

Entre 1997 et 2006, près de 11 000 exploitations agricoles ont été accompagnées par les CCAE afin d'adopter des pratiques agricoles durables.

Cultivons la volonté de protéger notre territoire

Quoiqu'ils représentent 28 % des fermes québécoises, les agriculteurs et agricultrices accompagnés par les CCAE cultivent 43 % des superficies agricoles au Québec. C'est ainsi dire que près de la moitié de notre territoire agricole est cultivé par des hommes et des femmes qui se donnent collectivement des moyens pour le protéger.

Des services-conseils pour la conservation des ressources

Les clubs-conseils jouent un rôle d'agents de changement auprès des agriculteurs et des agricultrices. Ils accompagnent les exploitations agricoles dans la réalisation de diagnostics et de plans d'action afin de mettre en place des pratiques agricoles durables adaptées à chacune des fermes. Les CCAE favorisent également l'échange des connaissances environnementales en organisant des activités de formation, d'information, de démonstration et d'essais à la ferme ainsi que des visites agricoles.

Des professionnels qualifiés

Plus de 300 éco-conseillers et éco-conseillères sont embauchés au sein des CCAE pour offrir aux agriculteurs et agricultrices un accompagnement environnemental de pointe. Les CCAE se sont dotés d'un programme de formation pour contribuer au perfectionnement des connaissances et des habiletés de leurs professionnels afin qu'ils développent leur expertise et continuent d'innover.

Une agriculture durable à dimension humaine

Les CCAE regroupent majoritairement des fermes qui maintiennent le modèle familial et intègrent de nouvelles techniques de production pour mieux gérer leurs troupeaux ou leurs cultures. Les regroupements sont constitués d'agriculteurs et d'agricultrices de tout âge favorisant ainsi les échanges du savoir agroenvironnemental entre les générations.

Pour plus de renseignements sur les clubs-conseils en agroenvironnement : www.clubsconseils.org

DES REGROUPEMENTS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

De la ferme laitière à la chèvrerie

Soixante-quatorze pour cent des membres œuvrent principalement dans la production animale, respectivement en production laitière (44 %), bovine (13 %), porcine (12 %), avicole (3 %) et ovine (2 %). Les exploitations des CCAE élèvent 48 % du cheptel québécois et représentent 35 % des éleveurs de la province.

Une variété de cultures

Les céréales, le maïs, le foin, le soya ainsi que les fruits et légumes sont respectivement les principales cultures pratiquées par les exploitations des CCAE. Outre les cultures traditionnelles, certaines exploitations se spécialisent dans une variété de productions émergentes telles que la vigne, la canneberge, le tournesol, l'argousier, le sapin, etc.

Pour embellir nos campagnes

Les impacts positifs des agriculteurs et agricultrices pour la protection de l'environnement sont souvent méconnus. Et pourtant, des actions vertes se trament dans nos campagnes au bénéfice de tous. Les agriculteurs et agricultrices des CCAE travaillent à l'amélioration de la santé des sols et de la qualité de l'eau en plus d'embellir nos paysages ruraux en plantant des arbres, en introduisant des nouvelles cultures et en aménageant et protégeant des habitats contribuant au maintien de la biodiversité en milieu agricole.

Credit photo : Club conseil Les Patriotes

Évaluons... pour mieux agir !
Depuis 2004, les CCAE ont réalisé des diagnostics environnementaux sur 9 041 fermes au Québec.

8 265 plans d'action pour protéger l'environnement

Pour opérer une gestion responsable des ressources à la ferme, les exploitations des CCAE s'investissent dans une démarche environnementale, le PAA, qui consiste d'abord à effectuer un diagnostic complet de la situation de leur ferme. Une fois le diagnostic posé, les agriculteurs et agricultrices déterminent, avec la collaboration de leur éco-conseiller, les actions prioritaires à réaliser pour améliorer leur performance environnementale. Cette démarche structurante offre aux agriculteurs et agricultrices la chance de mettre en œuvre un plan d'action. La réalisation du PAA s'échelonne sur quatre années durant lesquelles les exploitations membres des CCAE sont accompagnées et conseillées par des professionnels de l'agroenvironnement.



46 528 actions pour préserver nos campagnes

Les exploitations agricoles accompagnées par les CCAE ont planifié 46 528 actions environnementales à réaliser d'ici 2010, ce qui représente une moyenne de 5,6 actions par ferme et un ajout de 7 031 actions comparativement à l'année dernière. Ces actions permettent aux exploitations d'atteindre l'équilibre dans leur bilan de phosphore, de se conformer aux règlements régissant l'agriculture au Québec et d'adopter des pratiques environnementales optimales.

Défis

Les CCAE accompagnent les agriculteurs et agricultrices dans l'adoption de pratiques agricoles qui permettent notamment de préserver l'eau, le sol, l'air et la biodiversité, au regard de quatre défis :

- Aménager et protéger les cours d'eau
- Réduire l'utilisation des pesticides
- Conserver les sols
- Améliorer la gestion des fertilisants



Credit photo : Club environnemental et technique Atocas-Québec

Credit photo : Club-conseil Bleuets

PROTÉGER L'EAU, POUR MIEUX GOÛTER SA PURETÉ

Les brise-vent : naturels et bénéfiques

Depuis l'élaboration de leur diagnostic environnemental, les agriculteurs et agricultrices membres des CCAE ont planté au-delà de 72 000 arbres sur leurs terres, soit l'équivalent de 144 km de haies brise-vent. Les exploitations déclarent qu'en moyenne, 38 % de leurs superficies sont protégées par des bandes d'arbres ou des boisés. En plus de réduire les odeurs et l'érosion éolienne des sols, les arbres forment des barrières vivantes qui se chargent de protéger les cours d'eau, de créer des habitats fauniques et d'embellir le paysage.

Six fois Montréal-Québec en bandes riveraines

Les agriculteurs et agricultrices ont aménagé, en 2005-2006, 1 574 km de bandes riveraines aux abords des cours d'eau, ce qui représente 6 fois la distance entre Montréal et Québec. Au total, 78 % de leurs cours d'eau sont protégés par une bande riveraine assurant ainsi une meilleure qualité de l'eau. L'aménagement de bandes de protection, riches en arbres, en arbustes et en herbes, permet de stabiliser les berges et donc d'éviter l'érosion par le cours d'eau. Ces bandes contribuent à filtrer les fertilisants et les pesticides pouvant provenir des champs.

L'identification et la protection des puits: pour une eau pure et propre

L'identification et la protection des puits permettent d'éviter la contamination accidentelle des sources d'eau potable souterraine. Un puits bien identifié facilite le respect de la zone de protection. Avec les clubs-conseils, 3 069 exploitations agricoles ont clairement identifié les puits d'eau potable qui se situent près de leur ferme. Par ailleurs, 5 458 exploitations ont aménagé des installations permettant de protéger leurs puits d'eau potable contre la contamination de surface.



72 000 arbres plantés
aujourd'hui c'est
72 000 gardiens
des rives, 72 000
ombrelles pour les
poissons et un puits
de carbone...
pour demain

Clin d'œil à Kyoto

En plus de protéger les cours d'eau et les sols, les haies brise-vent contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Entre 2001 et 2006, les exploitations des CCAE ont planté 1 604 km de haies brise-vent.

L'ensemble de ces arbres forme un puits de carbone qui, en 2046, aura absorbé 481 200 tonnes métriques de CO₂.

Fiers partenaires pour la protection de l'eau, de la flore et de la faune

Les clubs-conseils en agroenvironnement s'impliquent activement dans le *Programme de mise en valeur de la biodiversité en milieu agricole* initié par la Fondation de la faune, en collaboration avec l'Union des producteurs agricoles. Huit clubs-conseils sont promoteurs de 4 des 10 projets pilotes dans lesquels 120 agriculteurs et agricultrices des CCAE sont engagés. Ces projets visent à intervenir à l'échelle d'un bassin versant pour modifier les pratiques agricoles, améliorer la qualité des berges des cours d'eau et aménager des habitats fauniques.

Protéger les cours d'eau des animaux

Le contrôle de l'accès des animaux aux cours d'eau est relié à la qualité de l'eau en milieu agricole. C'est pourquoi 68 % des exploitations dont les animaux vont à l'extérieur interdisent l'accès du bétail aux cours d'eau. En installant des sites d'abreuvement, en clôturant les bandes riveraines et en aménageant des traverses à gué, les agriculteurs et agricultrices des CCAE diminuent les risques de dégradation des talus des cours d'eau par le piétinement des animaux.

La biodiversité au cœur des préoccupations

De nombreux agriculteurs et agricultrices prennent conscience de la diminution de la biodiversité près des cours d'eau qui traversent leurs terres, notamment lorsqu'ils se remémorent les pêches de jadis qui sont maintenant impraticables en l'absence de poissons. Au Club-conseil Profit-Eau-Sol dans les Basses-Laurentides, les agriculteurs et agricultrices, soucieux de cette réalité, ont réalisé de nombreux projets pour favoriser la biodiversité près des cours d'eau. Aménagements de seuils et de sites de fraie pour les poissons, installations de nichoirs pour les oiseaux et aménagements favorisant la cohabitation avec les castors contribuent à l'essor d'une faune et d'une flore aquatiques riches et diversifiées.

Des aménagements pour la protection de l'eau

Les agriculteurs et agricultrices réalisent d'importants aménagements pour opérer une gestion responsable de l'eau en milieu agricole. Voici quelques faits intéressants en 2005-2006 :

- 396 sites d'abreuvement hors cours d'eau ont été aménagés pour les animaux ;
- 160 exploitations ont stabilisé près de 15 kilomètres de berges le long des fossés et des cours d'eau.

L'eau, source de vie

Et source d'une grande préoccupation pour les agriculteurs et agricultrices accompagnés par les CCAE. Ils ont investi de nombreux efforts pour assurer la qualité de l'eau en milieu agricole et ils continuent à suivre le courant.



LE COUPLE QUI PLANTAIT DES ARBRES

Pour soigner un ruisseau

Aujourd'hui connus pour leur engagement dans la protection de l'environnement, France et Robert Beaudry, producteurs laitiers, entreprennent des actions concrètes à la ferme pour conserver les ressources naturelles. « Dès la formation du Club Consersol Vert Cher, en 1997, nous nous sommes joints au groupe. C'était naturel ! Nous croyions en l'importance de protéger l'environnement. »

Depuis l'automne 2000, France et Robert multiplient les aménagements de mise en valeur du ruisseau Richer, un affluent de la rivière Richelieu qui traverse leurs terres. De larges bandes riveraines où l'on a planté des arbres et des arbustes sont exclues de la culture pour empêcher l'érosion des berges et ainsi maintenir une meilleure qualité de l'eau et améliorer les habitats pour la faune et la flore aquatiques. « Nous avons planté 700 arbres, conifères et feuillus. Pour le moment, ces arbres stabilisent la berge par le développement de leurs racines. En plus, à leur maturité, ils constitueront une haie brise-vent efficace et diffuseront une ombre rafraîchissante sur le cours d'eau », nous expliquent-ils en désignant une rangée d'arbres aux abords du champ. En 2005, ils ont planté des arbustes à petits fruits sur une partie des rives qui attireront oiseaux et cueilleurs dans quelques années.

Dès la formation
du Club Consersol
Vert Cher, en 1997,
nous nous sommes
joints au groupe.
C'était naturel !
Nous croyions en
l'importance
de protéger
l'environnement.

Crédit photo: Jean-Claude Collet

Tous ces travaux sont réalisés avec l'aide précieuse des professionnels du Club Consersol Vert Cher, qui, en plus de fournir l'information technique, assurent l'élaboration du projet, la recherche de financement, la coordination des travaux et le suivi des impacts. De plus, depuis 2004, les efforts de France et Robert sont appuyés par le *Programme de mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole*. Ils font partie d'un groupe d'une vingtaine d'agriculteurs et d'agricultrices qui désirent mettre en valeur les possibilités faunique et floristique du territoire du bassin du ruisseau Richer.

Pour la suite du monde

Des plans à l'horizon ? Le regard brillant, Robert est enchanté de parler de son projet de plantation d'arbres planifié sur un autre kilomètre le long du ruisseau Richer. Toutes ces interventions demandent du temps et des investissements, mais quelle fierté pour ce couple d'agriculteurs ! Avant tout, ce sont des gestes généreux pour la biodiversité, pour la société et pour les générations futures qui utiliseront à leur tour les ressources naturelles de ce beau coin de pays qu'est Saint-Marc-sur-Richelieu.

Ferme Clerjoye

Membre cofondateur du Club Consersol Vert Cher depuis 1997

Superficies cultivées 254 hectares

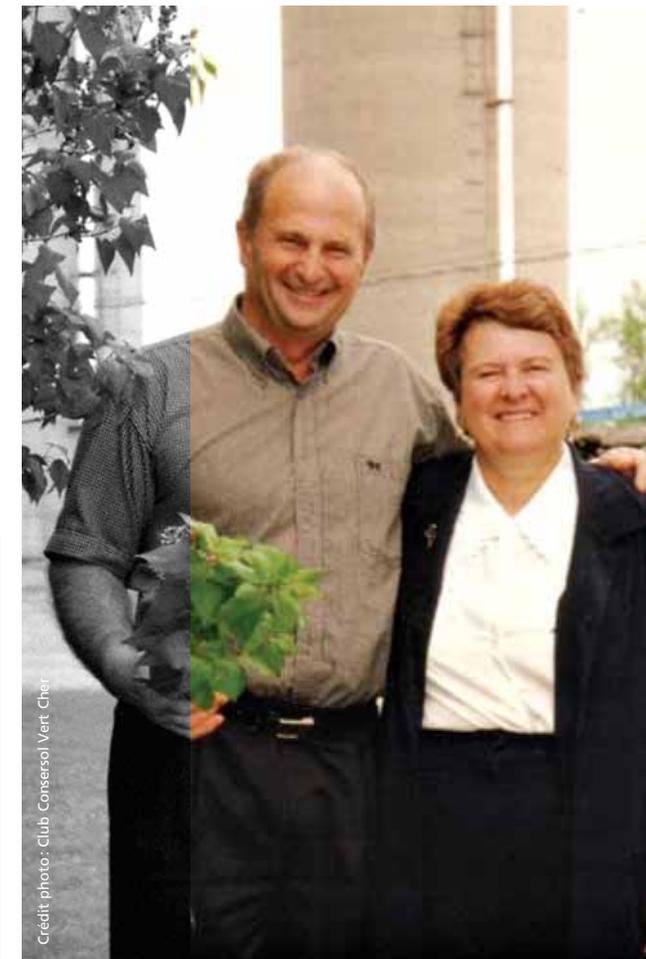
Principales cultures Maïs, soya, prairies et orge

Élevage Troupeau laitier Holstein

Nombre de têtes 132 vaches, dont 72 en lactation

Objectif agroenvironnemental 2005-2006 Améliorer les pratiques de semis direct

Réalisation 2005-2006 Deux prix régionaux pour la protection de l'environnement dont le prix *Ami de l'arbre*



Crédit photo: Club Consersol Vert Cher

RÉDUIRE L'UTILISATION DES PESTICIDES: UN CHOIX RAISONNÉ

Des milliers de kilomètres

Les éco-conseillers et éco-conseillères des CCAE ont marché des milliers de kilomètres pour dépister 376 000 hectares à la recherche des ennemis des cultures (mauvaises herbes, insectes, maladies, etc.). Le dépistage est une pratique importante de la lutte intégrée. Elle permet d'évaluer l'abondance des organismes nuisibles et utiles ainsi que l'état de santé des cultures. En effectuant un suivi régulier des champs, il est possible d'utiliser les pesticides de façon plus judicieuse: la bonne dose au bon moment!

Pour la santé des personnes et la protection des ressources

La lutte intégrée est une approche de plus en plus utilisée. Elle se pratique maintenant sur 105 025 hectares, soit près du quart des superficies où des pesticides sont appliqués. La lutte intégrée a pour objectif de diminuer, par plusieurs moyens, l'emploi des pesticides agricoles. Cette approche, fondée sur l'observation, permet de réduire les ennemis des cultures au moyen de techniques adéquates et en harmonie avec l'environnement.

Des efforts qui donnent des résultats

L'adoption de nombreuses pratiques visant à réduire l'utilisation des pesticides porte ses fruits. Depuis 2001, les exploitations des CCAE ont grandement diminué les quantités d'herbicides dans leurs cultures. En 5 ans, les superficies cultivées sans herbicide sont passées de 28 240 hectares à 177 287 hectares.

Récoltons des produits sains

En 2005-2006, les agriculteurs et agricultrices accompagnés par les CCAE ont gagné le pari de produire des cultures plus respectueuses de l'environnement en adoptant une multitude de pratiques pour réduire l'utilisation des pesticides.

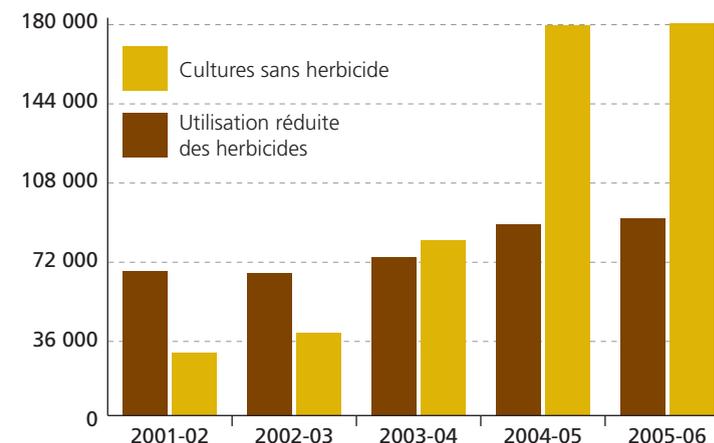
Évolution de la superficie faisant l'objet de lutte intégrée et de dépistage

	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006
	Superficie (ha)				
Dépistage	91 295	116 128	141 900	317 018	376 081
Lutte intégrée	46 167	55 591	68 065	97 933	105 025

Des fruits et légumes santé

Au marché, recherchez les identifications du Dura Club! Ce club-conseil, situé en Montérégie, regroupe de nombreux agriculteurs marchands de fruits et légumes qui ont le souci de communiquer à leur clientèle leurs actions pour le développement d'une agriculture durable. Pour la présidente du Dura Club, M^{me} Farley, «Ce qui démarque les producteurs maraîchers du Dura Club, c'est l'assurance qu'il n'y aura pas de surdoses de pesticides sur les fruits et légumes. Il se fait beaucoup de dépistage à la ferme avant de procéder à des arrosages et, à chaque semaine, notre éco-conseillère effectue des visites au champ et vérifie les seuils critiques.» Fiers d'afficher leur appartenance à leur club-conseil, ces agriculteurs et agricultrices assurent la production de fruits et de légumes santé.

Évolution de la superficie avec utilisation réduite des herbicides et sans herbicide.



Une meilleure gestion des ressources

Les agriculteurs et agricultrices des CCAE ont intégré différentes pratiques de gestion des pesticides pour optimiser leur usage tout en réduisant les risques associés à leur utilisation. Voici quelques faits saillants en 2005-2006 :

- **55 %** des exploitations tiennent un registre regroupant les interventions et les observations des cultures au fil des saisons ;
- **52 %** des exploitations qui possèdent un pulvérisateur à pesticides procèdent au réglage de celui-ci au moins une fois par année, assurant ainsi un meilleur contrôle des doses de pesticides appliquées pour éviter les pertes inutiles dans l'environnement ;
- **87 000** hectares ont été sarclés afin de contrôler naturellement les mauvaises herbes.

PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT, C'EST PAYANT!

Moins de pesticides et plus de rendement

Michel Bourgeault et son fils Martin, producteurs de grandes cultures, ont réduit de 50 % les quantités de pesticides appliqués sur leurs cultures. Ils le doivent, en grande partie, à l'adoption depuis plusieurs années de la culture sur billons, un procédé par lequel les grains sont semés sur des petites buttes. Le billon est une méthode de culture qui perturbe moins le sol que le labour permettant ainsi d'améliorer la qualité du sol. « En adoptant la culture sur billons, nous avons aussi introduit d'autres pratiques telles que le sarclage mécanique des mauvaises herbes, la rotation des cultures et l'introduction d'engrais verts qui ont leur part à jouer dans la réduction des produits chimiques dans la culture », précise Martin, convaincu que la culture du maïs avec des pratiques adéquates peut faire bon ménage avec la conservation des ressources.

Initialement, la modification des pratiques sur l'entreprise était motivée par une volonté de réduire les coûts de production, dont la main-d'œuvre, les fertilisants et les pesticides. Tout en atteignant ces objectifs, les rendements des cultures ont augmenté. « La première fois que j'ai expérimenté la culture sur billons, j'étais tellement surpris de l'augmentation des rendements dans le maïs, qu'elle m'est apparue comme un secret bien caché que je venais de découvrir », explique Michel.

De plus, cette pratique permet de diminuer les risques de pollution des cours d'eau étant donné les apports réduits de pesticides et le meilleur contrôle de l'érosion. Une partie du soya sur l'entreprise des Bourgeault est maintenant cultivée sans produits chimiques. Ce soya, vendu sur le marché japonais à un meilleur prix, est garanti exempt d'intrants chimiques et d'OGM.



En adoptant la culture sur billons, nous avons aussi introduit d'autres pratiques qui ont leur part à jouer dans la réduction des produits chimiques dans la culture.

Ferme Bograin inc. et Ferme Perlin inc.

Membres cofondateurs du Club agroenvironnemental Dura-Sol Drummond inc. depuis 1997

Superficies cultivées 366,3 hectares

Superficies en boisé 35,8 hectares

Principales cultures Maïs, soya, blé et orge

Objectif agroenvironnemental 2005-2006 Contrôler le ruissellement et l'érosion de certains champs

Réalisation 2005-2006 Nivelage d'une parcelle de 25 hectares au laser, à l'aide d'un GPS, afin de contrôler le ruissellement de l'eau en surface et l'érosion

Une gestion sécuritaire des herbicides

Les herbicides sont les principaux pesticides utilisés sur cette entreprise. Leur gestion est rigoureuse. Elle commence par des pratiques de prévention pour ne pas appliquer inutilement ces produits. Une observation régulière des champs et la consultation d'experts permettent un dépistage précoce de la présence des mauvaises herbes. Les applications d'herbicides se font la plupart du temps en bandes, nécessitant des quantités moindres, et avec des pulvérisateurs minutieusement réglés pour s'assurer de mettre la bonne dose. « Au prix que se vendent ces produits, nous veillons à les utiliser de façon efficace. Moins de pesticides, c'est autant d'économie pour l'entreprise. »

Des choix à partager

Si Michel Bourgeault passait pour un original lorsqu'il a introduit la culture sur billons, cette technique a maintenant de nombreux adeptes. Aujourd'hui, elle se pratique chez plusieurs de ses voisins sur son rang à St-Germain et chez de nombreux membres du Club agroenvironnemental Dura-Sol Drummond. Ainsi se propagent les bonnes pratiques en agriculture !



CONSERVER LES SOLS : POUR LÉGUER DES TERRES EN SANTÉ

Investissons dans l'avenir

Pour conserver des sols fertiles et garants de l'alimentation des générations à venir, les agriculteurs et agricultrices accompagnés par les CCAE modifient leur façon de faire l'agriculture. Des pratiques de culture plus douces et d'importants investissements se multiplient afin d'assurer le développement durable des fermes du Québec.

Un travail en douceur

Les agriculteurs et agricultrices pratiquent de plus en plus le travail réduit du sol. Cette opération vise principalement à prévenir l'érosion en laissant un lit de résidus végétaux à la surface du sol après les récoltes. Ce lit agit comme un parapluie qui protège les champs. Les résultats du PAA, pour l'année 2005-2006, démontrent que le travail réduit du sol est pratiqué sur 39 % des superficies travaillées.

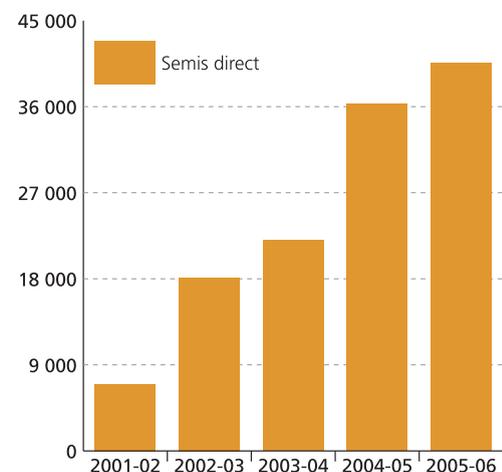
Le semis direct: une pratique de conservation

Toujours dans l'optique de protéger la structure du sol, la technique du semis direct est utilisée sur 40 534 hectares, soit la superficie de 75 063 terrains de football. Comparativement au travail traditionnel, le semis direct permet un travail moins agressif du sol. La technique consiste à semer les grains sans travailler le sol préalablement.

Cette pratique comporte plusieurs avantages:

- elle diminue les émissions de gaz à effet de serre en travaillant moins le sol, notamment en diminuant l'utilisation des carburants;
- elle réduit l'érosion causée par le ruissellement et par le vent, donc moins de risque de contaminer les cours d'eau;
- elle améliore la teneur en matière organique du sol pour ainsi offrir un garde-manger alléchant aux ouvriers du sol: les vers de terre.

Évolution des superficies en semis direct



Moutarde, seigle et légumineuses: les bienfaits des engrais verts

Les engrais verts sont des cultures qui ne sont pas récoltées, mais plutôt incorporées dans le sol afin d'en améliorer la fertilité. De plus, implantés généralement après la culture principale, ils recouvrent le champ dans les moments critiques, tel un manteau protégeant le sol contre l'action érosive de l'eau et de la pluie. En 2005-2006, les agriculteurs et agricultrices ont semé des engrais verts sur une superficie de 15 143 hectares.

Mieux contrôler l'érosion au champ

Les agriculteurs et agricultrices ont réalisé de nombreuses actions visant à intercepter les surplus d'eau qui érodent les champs en période de fortes pluies ou de fontes des neiges. Quelques faits saillants en 2005-2006:

- 434 avaloirs ont été installés;
- 3 686 mètres de tranchées filtrantes ont été aménagées;
- 3 291 hectares de champs ont été nivelés afin d'éviter les zones d'accumulation d'eau.

L'agriculture à l'heure du développement durable

Les 8 368 agriculteurs et agricultrices membres des CCAE sont au cœur de l'action dans l'adoption de pratiques culturelles de conservation. Nombreux sont les défis! En plus d'adapter leurs techniques de production, ils investissent temps et ressources financières pour redonner à leur tour de la vie au sol.

UNE QUESTION D'ÉQUILIBRE

Diversifier les cultures

En 1990, un problème d'érosion majeur oblige les frères Dallaire à entreprendre des travaux d'aménagement très coûteux. La mince couche de sol fertile fuyait avec l'eau de ruissellement qui minait les champs. Malgré ces travaux, ils remarquent une baisse de productivité jumelée à une augmentation des maladies dans leurs cultures. « Ce constat nous a permis de reconsidérer nos techniques de production avec un esprit critique. Nous avons réalisé qu'il devenait coûteux de poursuivre ainsi. Nos sols démontraient clairement leur épuisement », explique Mario. Ils définissent alors un plan, étalé sur plusieurs années, visant à rétablir la santé de leurs sols par diverses pratiques culturales.

Des 243 hectares en pommes de terre, ils n'en cultivent maintenant que 122 annuellement. L'ensemble des cultures s'intègrent dans un tout nouveau système de rotation de cultures mis en place en 2000. Ainsi, se succèdent année après année sur une même parcelle, avoine, trèfle et pommes de terre. La rotation des cultures améliore la qualité du sol en contribuant à réduire l'érosion, à améliorer la fertilité des sols et à diminuer l'utilisation de pesticides et des engrais chimiques. « Par un meilleur système de rotation, nos rendements de pommes de terre se sont accrus et l'utilisation d'insecticides et d'engrais chimiques a diminué. Un sol bien traité, ça produit plus et mieux. »

« Ce que l'on prend à la terre, on doit lui remettre. Sans le respect de ce principe, nos sols s'appauvrissent et produisent des cultures malades et affaiblies. » C'est ainsi que Mario Dallaire explique son choix d'investir dans la conservation des sols. Producteur de pommes de terre, il exploite avec son frère une entreprise de 370 hectares sur le plateau de Saint-Ambroise au Saguenay.



Penser santé des sols

Par la mise en place du PAA en 2004, de nouvelles interventions viennent s'ajouter au système de rotation des cultures bien établi. En collaboration avec le Club-conseil Pro-Vert, les Dallaire procèdent à une analyse approfondie de leur sol afin d'ajuster leur stratégie de conservation en fonction des problèmes d'érosion et de compaction encore présents sur certaines parcelles. De plus, ils cherchent à développer une combinaison optimale des opérations de travail du sol. « L'objectif est de travailler le sol avec les outils adéquats et de prendre le temps de nous assurer que la terre est prête à se faire travailler et à recevoir la semence. » Mario Dallaire sait que traiter la terre avec respect est le seul moyen de faire de l'agriculture durable. « Après le travail, il faut savoir se reposer, notre corps en a besoin. Le sol a les mêmes besoins, c'est une question d'équilibre et de gros bon sens. »



Ferme Dallaire

Membre du Club-conseil Pro-Vert depuis 2004

Superficies cultivées 370 hectares

Principales cultures Pommes de terre, avoine et trèfle

Objectif agroenvironnemental 2005-2006 Améliorer la qualité des sols de l'entreprise

Réalisation 2005-2006 Deux tiers des superficies cultivées uniquement pour régénérer les sols de l'entreprise

BIEN FERTILISER : UN COUP DE POUCE POUR LES PLANTES, UN PAS POUR L'ENVIRONNEMENT

Favorisons la cohabitation

Afin de diminuer les odeurs et de protéger les ressources naturelles, les agriculteurs et agricultrices accompagnés par les CCAE ont réduit les quantités de fumier à épandre et appliquent maintenant la juste dose au bon moment.

Tout est une question d'équilibre

Le grand défi de la fertilisation est de suivre l'évolution des besoins nutritifs des cultures afin d'appliquer, au besoin, des matières fertilisantes naturelles (fumier et lisier) ou des fertilisants minéraux. Lorsque réalisés dans les règles de l'art, les épandages de fumier et de lisier procurent tout ce qui est nécessaire pour nourrir la plante sans créer d'excédents qui risquent de se perdre dans l'environnement.

La gestion du surplus de phosphore : un défi relevé chez les CCAE

En 2005-2006, la très grande majorité des exploitations agricoles présentent un bilan de phosphore sans risque pour l'environnement. Autrement dit, ces exploitations ont suffisamment de terres pour absorber la charge de phosphore présente dans les fumiers ou les engrais minéraux, conformément à la réglementation. C'est ce que démontrent les résultats des bilans de phosphore réalisés chez près de 8 000 exploitations accompagnées par les CCAE.

Répartition des exploitations agricoles selon le bilan de phosphore (P₂O₅)

	2004-2005		2005-2006	
	Exploitations agricoles	Pourcentage	Exploitations agricoles	Pourcentage
En équilibre	5 565	86 %	6 973	89 %
En surplus*	889	14 %	885	11 %
	6 454	100 %	7 858	100 %

* Les exploitations agricoles en surplus sont celles qui ne disposent pas des superficies requises pour épandre la totalité de la charge de P₂O₅ selon la norme qui sera en vigueur le 1^{er} avril 2010.

Une prise en charge des agriculteurs et des agricultrices

Afin d'atteindre l'équilibre dans leur bilan de phosphore, les exploitations agricoles en surplus doivent trouver des moyens pour diminuer leur excédent de phosphore évalué à 2 335 tonnes. Les résultats du PAA, en 2005-2006, démontrent la motivation des agriculteurs et agricultrices à relever ce défi. Un nombre important d'actions ont été planifiées afin de réduire de 2 234 tonnes ce surplus de phosphore. D'ailleurs, la gestion du surplus de phosphore sur ces exploitations a déjà commencé : près de 15 % de l'objectif de réduction a été réalisé en 2005-2006.

Une meilleure gestion des matières fertilisantes

En plus de diminuer les volumes de fumier épandu, les exploitations des CCAE ont remarquablement réduit l'application des engrais minéraux sur leurs terres. Entre 2001 et 2006, la quantité moyenne de phosphore minéral utilisée par exploitation a chuté de près de 20 %.

Des pratiques pour réduire les odeurs

Les agriculteurs et agricultrices des CCAE, à l'écoute des préoccupations de leur voisinage, ont investi de nombreux efforts pour diminuer les odeurs liées aux épandages de fumier et de lisier.

- **Les rampes d'épandage**
43 % des agriculteurs et agricultrices utilisent des rampes basses, lorsque la technologie le permet, pour épandre les lisiers, comparativement à 29 % en 2004-2005. Les rampes d'épandage permettent, en déposant le lisier près du sol, de réduire les odeurs de 30 à 50 %.
- **Les haies brise-odeurs**
39 km de haies brise-odeurs ont été implantées en 2005-2006. Ces rangées d'arbres ralentissent les vents en évitant ainsi le transport des odeurs.
- **Les structures d'entreposage couvertes**
1 080 exploitations agricoles possèdent des structures d'entreposage couvertes favorisant la diminution des odeurs.

Des outils pour mieux gérer les fertilisants

Pour atteindre l'équilibre entre la fertilité du sol, les éléments nutritifs provenant des fertilisants et les besoins de la plante, les agriculteurs et agricultrices, accompagnés de leur agronome, réalisent des plans agroenvironnementaux de fertilisation (PAEF). Le PAEF est un document réglementaire qui informe l'agriculteur, pour chaque parcelle agricole cultivée, des doses de fumier ou de lisier à appliquer ainsi que des modes et des périodes d'épandage. Au sein des CCAE, 93 % des exploitations agricoles détiennent un PAEF en 2005-2006.



La juste fertilisation
On ne le dira jamais trop,
l'agriculture doit être vue
comme un système équilibré.
En répondant aux besoins
des sols et des cultures qui y
poussent, il est possible de
pratiquer une agriculture
plus respectueuse de
l'environnement et des gens
qui la côtoient.

UN HÉRITAGE DURABLE

Les projets ne manquent pas sur la Ferme porcine de Beauce inc., propriété de Céline et Jacques Poulin. Avec l'arrivée en nombre de la relève, la volonté de pratiquer une agriculture durable en harmonie avec leur voisinage se justifie d'autant plus; l'entreprise devra prendre de l'expansion pour nourrir tout ce beau monde! Au cœur de leurs préoccupations environnementales: les lisiers et les odeurs. Voyons voir comment ils arrivent à relever leurs défis.



Nous avons le souci de maintenir de bonnes relations avec nos voisins. Avant d'épandre le lisier dans un champ, nous avisons les personnes pouvant être affectées.

Agir pour l'environnement

« Nous avons assez de superficies pour épandre une quantité de lisier supérieure à ce que notre entreprise produit. Ceci nous sécurise. Les doses que nous épandons sont déterminées par les recommandations du plan agroenvironnemental de fertilisation, réalisé par une conseillère du Club de fertilisation de la Beauce », explique Jacques. Les épandages sont effectués préférentiellement au cours de la saison de végétation, au moment où la plante en a le plus besoin et où les risques pour l'environnement sont moindres. Tous les puits d'eau potable à proximité des lieux d'épandage sont visiblement identifiés afin de s'assurer de respecter une distance sécuritaire lors de l'épandage. « Nous prenons les moyens pour valoriser le lisier qui est un fertilisant utile aux sols et aux plantes, tout en veillant à protéger l'environnement. C'est dans notre propre intérêt », précise Jacques.

Parallèlement, pour diminuer le volume de lisier produit, des mesures sont prises pour gérer de façon optimale les rejets d'eau et d'aliment qui se retrouvent inutilement dans la fosse d'entreposage. De plus, la composition des moulées est ajustée aux besoins des animaux pour réduire la teneur en phosphore du lisier.

Favoriser le bon voisinage

Le bon voisinage est sans aucun doute la raison de bien des investissements sur l'entreprise. « Nous avons le souci de maintenir de bonnes relations avec nos voisins. Avant d'épandre le lisier dans un champ, nous avisons les personnes pouvant être affectées. Nous privilégions le plus possible l'épandage en début de semaine et restons ouverts à modifier notre calendrier pour respecter les activités de nos voisins. De plus, on épand une seule fois par champ afin de faciliter la tolérance des gens », précise Céline. Depuis plusieurs années, ils épandent avec une rampe qui dépose le lisier près du sol, réduisant les odeurs de près de 50 %, ce qui est particulièrement apprécié dans leur entourage.



Crédit photo: FFPQ

Ferme porcine de Beauce inc.

Membre du Club de fertilisation de la Beauce depuis 2000

Superficies cultivées 192 hectares

Principales cultures Plantes fourragères, céréales et canola

Élevage Porcin (maternité, engraissement et producteur de porcs de race)

Objectif agroenvironnemental 2005-2006 Maintenir la conformité de l'entreprise familiale à l'égard de l'écoconditionnalité en production porcine et redorer l'image du monde porcine

Réalisation 2005-2006 Implantation de 800 m de haies brise-odeurs

Léguer une terre en santé

En 2005, suite à la réalisation du PAA, la famille Poulin décide d'en faire un peu plus pour diminuer la propagation des odeurs. Ils plantent une haie brise-odeurs de 800 mètres avec la participation d'élèves du primaire. Une belle occasion de sensibiliser les enfants aux pratiques environnementales des producteurs et productrices de porcs. À maturité, cette haie permettra de réduire les odeurs en provenance des bâtiments et de la fosse. Ainsi, la ferme de Jacques, Céline et leurs enfants est bien tournée vers l'avenir. Déjà, les enfants de la relève pressent parents et grands-parents à poursuivre le développement d'une agriculture durable pour hériter d'une terre en santé.

AU SERVICE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Entourons-nous de professionnels qualifiés

Les agriculteurs et agricultrices des CCAE sont accompagnés par des experts de l'agroenvironnement. Agronomes, techniciens, techniciennes agricoles et biologistes, offrent un encadrement professionnel et technique important pour le développement d'une agriculture durable.

Occupation : éco-conseiller

En général, l'éco-conseiller ou l'éco-conseillère d'un CCAE accompagne 35 exploitations agricoles. Il offre, à chacune de ces exploitations, un service individuel et personnalisé. Son rôle consiste à déterminer, avec l'agriculteur ou l'agricultrice, les solutions les plus adaptées pour protéger l'environnement tout en assurant la viabilité de l'entreprise. Par ailleurs, il organise, avec des collègues de CCAE ou des partenaires, des activités de formation, des essais et des journées d'information destinés à l'ensemble des membres et à la communauté agricole. Professionnel polyvalent et autonome, voyons voir son quotidien au fil des saisons.

Profil d'éco-conseiller

	2005-2006
Nombre moyen d'éco-conseillers par CCAE	3,27
Âge moyen des éco-conseillers	32
Années moyennes d'expérience en agroenvironnement	5,4
Pourcentage d'agronomes	68 %
Pourcentage de techniciens agricoles	27 %
Pourcentage autre personnel (biologiste, secrétaire, de soutien)	5 %
Pourcentage de femmes	60 %
Pourcentage d'hommes	40 %

En hiver

L'élaboration des outils de gestion

Aussi étrange que cela puisse paraître, l'hiver est une saison très occupée. C'est le moment propice pour planifier la plantation des haies brise-vent, des aménagements de bandes riveraines et pour faire le suivi des outils de gestion tel le PAA. L'éco-conseiller propose également des activités et projets pour promouvoir l'adoption de pratiques agricoles durables.

Au printemps

La préparation des projets et des essais

L'arrivée du printemps amène un vent de nouveautés et son lot de projets à préparer. Avec les agriculteurs et agricultrices intéressés, c'est le moment de mettre en place, sur leur entreprise, des essais au champ et de débiter les projets d'aménagement.

À l'été

Le suivi des champs

Du mois de mai au mois de septembre, ne cherchez pas l'éco-conseiller à son bureau, il est au champ. Il visite périodiquement tous les agriculteurs et agricultrices pour un suivi intensif des cultures, des champs et des projets en cours. Lors de ces visites, l'éco-conseiller en profite pour échanger sur les défis agroenvironnementaux de l'agriculteur ou de l'agricultrice.

À l'automne

La récompense du labeur

La période des récoltes est en quelque sorte la récompense à la fois pour l'agriculteur ou l'agricultrice et pour l'éco-conseiller. C'est à ce moment que l'on constate la nature des rendements et que l'on peut ajuster les recommandations agroenvironnementales pour la saison suivante. Enfin, c'est l'occasion de planifier les activités collectives offertes aux agriculteurs et agricultrices et de compiler les résultats des essais réalisés.

Un virage vert en formule de groupe

La formule service-conseil de groupe en agroenvironnement a fait ses preuves. Les CCAE permettent de partager, sous l'expertise d'éco-conseillers, savoir et savoir-faire entre les agriculteurs et agricultrices, propageant ainsi les pratiques vertes à la ferme.

Approche individuelle et collective : une combinaison parfaite !

Avec un accompagnement individuel et collectif, les agriculteurs et agricultrices des CCAE mettent toutes les chances de leur côté pour intégrer ou améliorer les pratiques agricoles durables sur leur exploitation. Voilà un excellent moyen de poursuivre le virage vert en agriculture.

Une gamme d'activités collectives

Les CCAE organisent de nombreuses activités d'échanges, de formation et d'information afin de partager des connaissances et de favoriser la cohésion dans leur regroupement. Ces activités demeurent un excellent moyen pour inciter les agriculteurs et agricultrices à modifier leurs pratiques agricoles ; constater les résultats liés à une nouvelle technique agricole adoptée chez son voisin est une grande source de motivation pour les pairs. En 2005-2006, on évalue que :

- plus de **700** activités ont été organisées par les CCAE ;
- les activités présentées totalisent près de **1 600** journées ;
- près de **10 000** participants et participantes ont pris part à ces journées.



Des projets originaux

Les projets et essais réalisés au sein des CCAE permettent de faire un suivi des techniques de production et de transférer les résultats obtenus aux membres. Ce sont également des occasions pour les éco-conseillers de réaliser des projets de développement à l'aide de partenaires du milieu agricole et de devenir des experts reconnus dans certains créneaux de l'agroenvironnement. En 2005-2006, les CCAE ont réalisé de nombreux essais en fertilisation, en réduction de l'utilisation des pesticides et en conservation des sols, mais ils se sont également démarqués par des projets originaux. Voici quelques exemples :

- **Essais d'un paillis biodégradable dans la culture du maïs sucré**
Club agroenvironnemental de l'Estrie
- **Production d'un livre de bord en agroenvironnement**
Club Lavi-eau-champ inc.
- **Essais d'un calculateur de gaz à effet de serre**
Club Plein-Champs
- **Essais du pyrodésheur dans la culture du maïs, du soya et du brocoli**
Club Agroenvironnemental Agri-Avenir
- **Essais de semis de blé en sol gelé**
Club-conseil Agri-durable
- **Projet d'ensemencement de bandes riveraines service « clé en main »**
Corporation du Bassin versant ruisseau St-Esprit et Club agroenvironnemental Route 341 inc.
- **Projet de traverses à gué pour les animaux**
Club Sol-Art
- **Essais de vinaigre comme herbicide naturel dans la culture de la canneberge**
Club environnemental et technique Atocas-Québec

VENEZ VOIR NOS BANDES RIVERAINES

Le Groupe Pousse-Vert dans le Bas-Saint-Laurent est l'initiateur d'un site d'aménagement des berges de la rivière Barrure. Luc Bérubé, agronome et éco-conseiller pour ce regroupement, nous explique l'utilité du projet dans le cadre des activités d'accompagnement collectif de ce club-conseil en agroenvironnement.

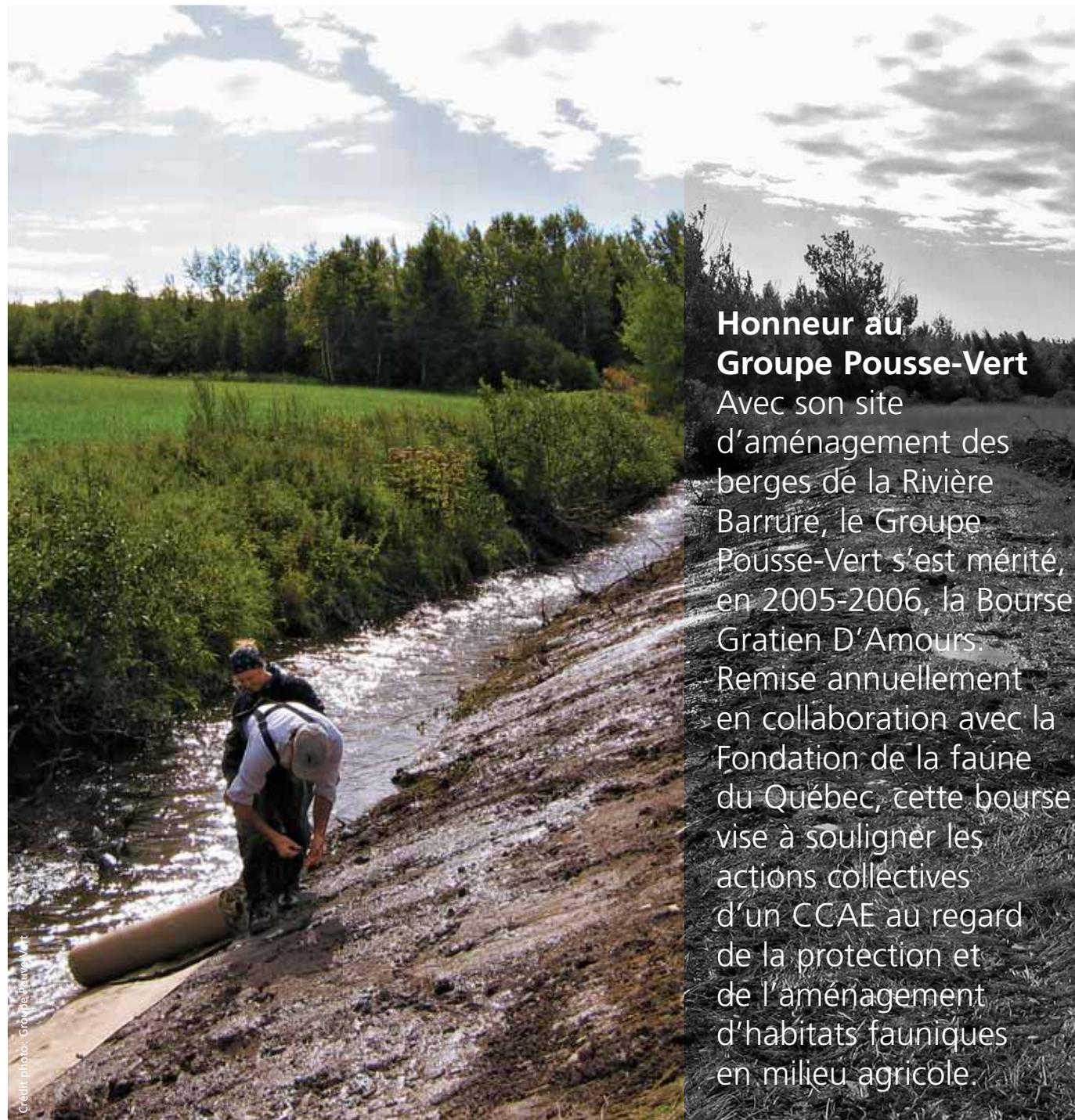
Pouvez-vous nous décrire le projet d'aménagement de la Rivière Barrure ?

Ce projet, qui a débuté à l'automne 2005, consiste à réaliser des travaux d'aménagement des berges afin de réduire les problèmes d'érosion des sols le long de cette rivière. Dix agriculteurs et agricultrices du Groupe Pousse-Vert y participent.

Il constitue un site de démonstration vraiment innovateur dans le sens où il réunit plusieurs types d'aménagement. On y retrouve des travaux de profilage de la rive, de stabilisation des berges et de protection des sorties de drains souterrains et de raies de curage.

Quelles sont les activités qui ont été réalisées sur le site ?

Le projet a été conçu avant tout pour servir d'outil de sensibilisation aux pratiques de protection des cours d'eau. L'idée étant de présenter aux agriculteurs et agricultrices des références concrètes d'aménagements pour les guider dans la réalisation de travaux de contrôle de l'érosion chez eux. À l'automne 2005, une journée de démonstration a permis d'expliquer aux agriculteurs et agricultrices présents les différentes techniques utilisées dans le cadre du projet. Le suivi des aménagements sur plusieurs années permettra d'évaluer leurs forces et leurs faiblesses.



Credit photo : Groupe Pousse-Vert

Honneur au Groupe Pousse-Vert

Avec son site d'aménagement des berges de la Rivière Barrure, le Groupe Pousse-Vert s'est mérité, en 2005-2006, la Bourse Gratien D'Amours. Remise annuellement en collaboration avec la Fondation de la faune du Québec, cette bourse vise à souligner les actions collectives d'un CCAE au regard de la protection et de l'aménagement d'habitats fauniques en milieu agricole.

Quels sont les impacts de ces activités sur l'adoption de nouvelles pratiques ?

Quelle que soit la technique présentée, les activités de groupe sont des occasions privilégiées pour aborder les problématiques environnementales de l'agriculture. Lors de ces rencontres, les agriculteurs et agricultrices échangent sur leurs façons de faire, se comparent et se questionnent sur les problèmes qu'ils rencontrent. Ces activités agissent comme des déclencheurs d'une réflexion préalable à tout changement de pratiques. Le club-conseil organise 6 à 8 activités de groupe annuellement. Les journées de démonstration et les visites de ferme sont très appréciées par les agriculteurs et agricultrices qui y viennent en grand nombre.

Quels moyens dispose le club-conseil pour sensibiliser les agriculteurs et les agricultrices qui ne participent pas à ces rencontres ?

Tous les services offerts par les clubs-conseils en agroenvironnement visent la sensibilisation et l'information des agriculteurs et des agricultrices sur les pratiques agroenvironnementales. Parfois, le sujet est abordé sous l'angle d'un volet plus précis comme la fertilisation ou la régie du troupeau selon le besoin de l'agriculteur ou de l'agricultrice. Un outil qui permet d'aborder plus globalement l'entreprise par rapport à son environnement est le plan d'accompagnement agroenvironnemental (PAA). Comme pour les activités réalisées au site de démonstration de la rivière Barrure, il permet d'aborder des problèmes qui sont moins discutés, tels l'aménagement des cours d'eau et la biodiversité. L'élaboration du PAA avec les agriculteurs et agricultrices amorce une discussion qui peut se compléter et se poursuivre dans une activité collective ou vice versa. Dans les deux cas, ça favorise la réflexion, ça incite à aborder des sujets nouveaux, ça soulève des questions et, à petits pas, ça change le monde !

LES CLUBS-CONSEILS EN AGROENVIRONNEMENT

Les CCAE ont amené un changement dans les pratiques agroenvironnementales à la ferme. La formule demeure avant-gardiste et porteuse de résultats significatifs en environnement. Le Bilan des activités 2005-2006 rappelle la prise en charge par les agriculteurs et les agricultrices des enjeux agroenvironnementaux et l'adoption de pratiques agricoles axées vers le développement durable. L'adhésion continue des exploitations agricoles à la formule des clubs-conseils en agroenvironnement démontre le besoin sans cesse croissant de maintenir une approche collective et des services-conseils de qualité.

Abitibi-Témiscamingue

Groupe Conseil Agricole du Témiscamingue
Groupe conseils agricoles d'Abitibi-Ouest
Groupe Conseils Agricoles de l'Abitibi

Bas-Saint-Laurent

Club Action Sol de la Matapédia
Club Agri-Tech 2000
Club Agro-Futur Matane
Club de fertilisation 2000
Club de gestion des sols du Témiscouata
Club Sols-Vivants
Groupe conseils agricoles de la Côte-du-Sud
Groupe Pousse Vert
Pursol Club agroenvironnemental

Capitale-Nationale

Club agroenvironnemental de la Rive-Nord

Centre-du-Québec

CAE spécialisé dans la pomme de terre (CASP)
Club agroenvironnemental Bois-Francs
Club agroenvironnemental de l'Érable
Club agroenvironnemental Dura-Sol Drummond inc.
Club environnemental et technique Atocas-Québec
Club Yamasol inc.

Chaudière-Appalaches

Club agroenvironnemental Des Etchemins
Club agroenvironnemental en horticulture
Club Bélair Morency
Club conseil Agro-Champs
Club de fertilisation de la Beauce inc.
Club des Rendements optimums de Bellechasse
Club Ferti-Conseil Rive-Sud
Club fertilisation Chutes Chaudière
Club OptiSol de Montmagny
Club-conseil Beauce Agri-Nature
Fertior

Estrie

Club agroenvironnemental de l'Estrie

Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

CAE de la Gaspésie – Les Îles

Laurentides

Agro Protection des Laurentides inc.
Club agroenvironnemental Agro-Pommes
Club agroenvironnemental d'Argenteuil
Club Bio Action
Club-conseil Profit-Eau-Sol
Groupe Conseil Agricole des Hautes Laurentides

Mauricie

Groupe Envir-eau-sol inc.
Groupe Lavi-eau-champ inc.

Montréal – secteur est

AGEO-Club
Agri Conseils Maska
CAE Coopérative Agricole des Beaux-Champs
CAE en horticulture ornementale de l'IQDHO
Club Agrinove inc.
Club AgroActon
Club Agroenvironnemental Agri Avenir
Club agroenvironnemental du CDA
Club agroenvironnemental en pomiculture du Québec
Club agroenvironnemental La Vallière
Club Consersol Vert Cher
Club Plein-Champs
Club Sol-Art
Club-conseil Agri-durable
Club-conseil Dura Club
Club-conseil Gestrie-Sol
Club-conseil Les Patriotes

Montréal – secteur ouest

Association Agri-Link Sud-Ouest inc.
Club Agri-action de la Montréal inc.
Club agroenvironnemental du Bassin Laguerre
Club agroenvironnemental du Suroît
Club Agro-Frontière
Club Agro-Moisson Lac St-Louis
Club Datasol
Club de Gestion Howick inc.
Club Nova-Terre

Club Techno-Champ 2000
Club-conseil Gera
Groupe Conseil Montréal-Sud
RAAC

Montréal – Laval – Lanaudière

CAE Agro-Production Lanaudière inc.
Club agroenvironnemental du Soleil Levant inc.
Club agroenvironnemental Fermes en ville
Club agroenvironnemental Route 341 inc.
Cogenor
Corporation du Bassin versant ruisseau St-Esprit

Outaouais

Club de gestion des sols du Pontiac
Club services agroenvironnementaux de l'Outaouais

Saguenay – Lac-Saint-Jean

Club agroenvironnemental Côte-Nord
Club-conseil Bleuets
Club-conseil Pro-Vert
Groupe conseil agricole Lac Saint-Jean Est
Groupe Conseils Agricoles Piékouagan

Pour les coordonnées des clubs-conseils en agroenvironnement
www.clubsconseils.org
ou 450 679-0540, poste 8733